



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

statistiques

Question écrite n° 116826

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur l'annonce faite par la direction générale des finances publiques. 75 000 Français déclarent posséder un compte bancaire à l'étranger. Il lui demande de bien vouloir lui présenter une analyse plus détaillée de ces chiffres.

Texte de la réponse

Le chiffre de 75 000 foyers fiscaux, communiqué par la direction générale des finances publiques (DGFIP), correspond au nombre de foyers ayant déclaré détenir un ou des comptes bancaires à l'étranger. Les contribuables, concernés résident dans toute la France mais une proportion plus importante réside en Île-de-France ou dans des zones frontalières. Le système informatique de la DGFIP ne permet pas la remontée de manière automatisée d'informations plus détaillées. Le nombre de déclarations est en forte progression par rapport aux informations issues des déclarations des revenus de l'année 2007 (29 612). Cette évolution significative peut s'expliquer par le contexte marqué depuis 2008 par des actions des pouvoirs publics contre la fraude fiscale internationale, qui ont permis de sensibiliser les contribuables à leurs obligations fiscales, notamment en matière de déclaration des comptes bancaires ouverts à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116826

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 août 2011, page 8943

Réponse publiée le : 3 janvier 2012, page 40